

SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER
ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS À MONACO

Société anonyme monégasque au capital de 24 516 661 €.
Siège social : Monte-Carlo - Place du Casino, Principauté de Monaco.
R.C.S. : Monaco 56 S 523 - Siren : 775 751 878.

Information financière 3^{ème} trimestre 2018/2019
(Période du 1^{er} avril 2018 – 31 décembre 2018)

Hausse du chiffre d'affaires de 4 % au 3^{ème} trimestre 2018/2019

Groupe consolidé – normes IFRS	2017 / 2018 Publié	2018 / 2019 Avec IFRS 15
<u>Premier trimestre :</u>		
Secteur Jeux	44 603	55 403
Secteur Hotelier	70 308	76 601
Secteur Locatif	10 368	10 679
Autres	6 041	5 850
Cessions internes	(3 787)	(3 689)
Total	127 533	144 844
<u>Deuxième trimestre :</u>		
Secteur Jeux	62 059	78 720
Secteur Hotelier	94 611	105 252
Secteur Locatif	10 832	12 520
Autres	3 473	4 139
Cessions internes	(5 611)	(5 446)
Total	165 364	195 184
<u>Troisième trimestre :</u>		
Secteur Jeux	48 271	48 131
Secteur Hotelier	37 110	38 229
Secteur Locatif	9 970	12 057
Autres	1 857	1 818
Cessions internes	(3 316)	(2 996)
Total	93 892	97 239
<u>Cumul au 31 décembre :</u>		
Secteur Jeux	154 933	182 254
Secteur Hotelier	202 029	220 082
Secteur Locatif	31 170	35 255
Autres	11 371	11 806
Cessions internes	(12 714)	(12 131)
Total	386 789	437 267

La Société des Bains de Mer et ses filiales enregistrent un chiffre d'affaires consolidé en hausse de 4 % au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018/2019. Sur la période courant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe s'élève en effet à 97,2 millions d'euros contre 93,9 millions d'euros pour l'exercice précédent.

Il est rappelé que le Groupe S.B.M. applique à compter de l'exercice 2018/2019 la nouvelle norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirées de contrats conclus avec des clients ». Les impacts sont limités et conduisent à une minoration de 0,5 % du chiffre d'affaires, tel que présenté dans le paragraphe « Impacts de la norme IFRS 15 » ci-après.

Le chiffre d'affaires du secteur jeux s'établit à 48,1 millions d'euros pour le trimestre écoulé, très proche de celui réalisé l'an passé. Les recettes des jeux de table du 3^{ème} trimestre sont identiques à celles de l'exercice précédent et le chiffre d'affaires des appareils automatiques est en progression de 1 % sur le trimestre.

Le secteur hôtelier enregistre sur le trimestre une augmentation de 3 % du chiffre d'affaires, qui s'établit à 38,2 millions d'euros contre 37,1 millions d'euros précédemment. Cette évolution favorable trouve son origine dans une meilleure activité de l'Hôtel de Paris.

Le secteur locatif, qui regroupe les activités de location de boutiques et de bureaux ainsi que les activités des résidences du Monte-Carlo Bay, du Balmoral et des villas du Sporting, présente un chiffre d'affaires de 12,1 millions d'euros contre 10 millions d'euros précédemment. Cette hausse résulte principalement de la mise en location de nouveaux espaces à l'Hôtel de Paris sur l'avenue de Monte-Carlo.

Enfin, le secteur autres activités présente un chiffre d'affaires trimestriel de 1,8 million d'euros contre 1,9 million d'euros l'an passé.

Au cumul des neuf premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 437,3 millions d'euros contre 386,8 millions d'euros précédemment, conséquence de la hausse enregistrée sur chacun des trois trimestres. L'augmentation de 50,5 millions d'euros constatée concerne principalement le secteur jeux pour 27,3 millions d'euros et le secteur hôtelier pour 18,1 millions d'euros.

Impacts de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients »

La norme IFRS 15 repose sur un modèle dans lequel le chiffre d'affaires est reconnu lors du transfert du contrôle du bien et/ou service au client. Compte tenu de l'activité du Groupe S.B.M., les impacts de l'application de cette nouvelle norme sont limités et concernent principalement le programme de fidélité jeux mis en place en 2018. En application des principes de la norme IFRS 15, les avantages attribués aux clients, précédemment provisionnés en charge, sont considérés comme des obligations de performance satisfaites au moment de la consommation par le client desdits avantages. En conséquence, le chiffre d'affaires afférent est différé et reconnu en chiffre d'affaires au rythme de la consommation.

Sans application de la norme précitée, le chiffre d'affaires total des 9 premiers mois de l'exercice 2018/2019 se serait établi à 439,3 millions d'euros, celui du secteur jeux à 186,1 millions d'euros et le montant des cessions internes à -14 millions d'euros, les chiffres d'affaires des secteurs hôtelier et locatif restant inchangés.

Description générale de la situation financière et des résultats

A fin décembre 2018, l'endettement financier net du Groupe est de 98,3 millions d'euros contre un endettement financier net de 29,8 millions d'euros au 30 septembre 2018.

Le caractère aléatoire de l'activité jeux de table rend difficile l'établissement de prévisions.

Cependant, du fait de la progression du chiffre d'affaires observée sur les neuf premiers mois de l'exercice, il est attendu une amélioration du résultat opérationnel.

Monaco, le 1^{er} février 2019.

www.montecarlosbm.com

ISIN : MC0000031187